



L'action sanitaire ensemble

GDS
Pas-de-Calais

PRÉSENTATION

Les formations sont animées par un vétérinaire formé du GTV.

Chacune se déroule sur une journée de 7h.

Les lieux de réalisation sont variables dans le département pour répondre autant que possible aux besoins de l'ensemble des éleveurs.



Conditions tarifaires



Contributeurs et ayant droit VIVEA

Les formations sont intégralement prises en charge par VIVEA, sous réserve d'être à jour des cotisations MSA.

Le repas est à la charge du stagiaire (maximum 20€).

Salariés agricoles et apprentis

Coût journalier : 130€ HT hors repas et frais annexes

Une prise en charge à 50% par l'OCAPAT (action "Boost'Compétences") est possible si demande faite avant la formation.

Pour les autres statuts, contactez le GDS afin de connaître les modalités.

Pour les personnes en cours d'installation : Contactez-nous au plus vite !

VIVEA a fait évoluer ses modalités de prise en charge des frais pédagogiques de formation pour les personnes en parcours à l'installation. En effet, vous devez désormais contacter le prestataire de formation et vous inscrire en amont au minimum 1,5 mois avant le début de la formation. De son côté, le prestataire de formation réalisera alors une demande spécifique pour assurer la prise en charge et la participation du stagiaire.

Passé ce délai, la participation de VIVEA n'est plus garantie.

Avantages



→ Covoiturage : appelez nous pour connaître la faisabilité

→ Service de remplacement : tarif préférentiel à utiliser le jour ou dans les 3 mois suivant la formation.

03 21 11 32 82 - sra62@orange.fr



CATALOGUE PRÉVISIONNEL

Formations santé animale

26 NOVEMBRE 2026
Initiation aux
médecines
complémentaires

2 FÉVRIER 2027
Eleveur infirmier
bovin lait

21 JANVIER 2027
Biosécurité appliquée
aux maladies abortives

4 FÉVRIER 2027
Eleveur infirmier
bovin allaitant

9 MARS 2027
3D : Dératisation,
désinfection,
desinsectisation



INITIATION AUX MÉDECINES COMPLÉMENTAIRES

Aromathérapie, phytothérapie, homéopathie

NEW

Date

26 novembre 2026

Public

Éleveurs et salariés en
élevage bovin, ovin, caprin

Prérequis

Aucun

Lieu

Lumbres

Contact

Marine COLPART
marine.colpart.gds62
@reseaugds.com
03.21.60.48.98

Objectifs

- Découvrir le contexte actuel de l'utilisation des médecines complémentaires en élevage
- Connaître la réglementation spécifique à chacune
- Apprendre les principes de base de l'homéopathie, de la phytothérapie et l'aromathérapie en élevage
- Analyser quelques cas cliniques faisant appel à une ou plusieurs des médecines complémentaires présentées pour proposer des solutions de gestion adaptées.

Programme

- Médecines complémentaires : généralités, formes galéniques, posologies, principales plantes et huiles essentielles utilisables, reconnaissances visuelles (photos) et olfactives
- Cas cliniques : réflexion collective et élaboration de solutions



BIOSÉCURITÉ BOVINE



Dates

Accueil de public

Date à venir

Maladies abortives

21 janvier 2027

Public

Éleveurs et salariés en
élevage bovin

Prérequis

Aucun

Lieu

En fonction des formations

Contact

Marine COLPART
marine.colpart.gds62
@reseau.gds.com
03.21.60.48.98

Les formations biosécurité sont appliquées à une thématique ce qui permet de comprendre plus concrètement les mesures en les pensant avec cette maladie. Les thématiques existantes sont la paratuberculose, les maladies respiratoires, les avortements et l'accueil de public à la ferme.

Un lot de panneaux de signalétique sera remis aux exploitations participantes.

Objectifs

Savoir définir la biosécurité, identifier les risques pour son élevage et mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées. Connaître les pathologies abordées et appliquer les mesures préventives.

Programme

Visionnage des vidéos biosécurité du MOOC et temps d'échanges entre chaque.

Présentation de la thématique avec les symptômes, analyses et mesures de gestion.

Visite d'élevage avec échanges sur les points forts et points d'amélioration de la structure.





MANAGER LA SANTÉ DE SON TROUPEAU

Bovins laitiers / Bovins allaitants



Dates

Bovins laitiers

2 février 2027

Bovins allaitants

4 février 2027

Public

Éleveurs et salariés en
élevage bovin

Prérequis

Aucun

Lieu

En fonction des formations

Contact

Alexandra GEORGES
alexandra.georges.gds62
@reseaugds.com
03.21.60.48.98

Objectifs

- Aide au diagnostic différentiel des différents troubles observés.
- Pistes de traitement par l'éleveur et présentation des critères d'alerte devant déclencher l'appel du vétérinaire (au niveau de l'animal et au niveau du troupeau).
- Présentation des facteurs de risque et des moyens de prévention des maladies afin de limiter le recours aux traitements excessifs et/ou inadaptés.

Programme

- Accompagner les éleveurs dans leur diagnostic en leur donnant les critères d'alerte à respecter pour la bonne gestion de la santé de leur troupeau.
- Visite d'élevage pour permettre de s'exercer à la pratique de l'examen des animaux en donnant les références d'un animal en bonne santé.





DÉSINFECTION DÉSINSECTISATION DÉRATISATION

Date

9 mars 2027

Public

Éleveurs et salariés en
élevage bovin, ovin, caprin

Prérequis

Aucun

Lieu

A définir

Contact

GDS62
gds62@reseaugds.com
03.21.60.48.98

Objectifs

Mieux connaître la biologie des espèces nuisibles, identifier celles responsables des dégâts et des pertes sanitaires, utiliser les méthodes de lutte adaptées en privilégiant la lutte raisonnée. Mettre en place un plan de dératisation.

Programme

Partie théorique :

Présentation des espèces cibles et des méthodes de lutte chimiques et raisonnées, et plans d'action proposés par les formateurs selon les situations rencontrées en élevage.

Partie pratique :

Réalisation de protocoles de lutte avec mise en place de lutttes raisonnées et chimiques avec application des biocides (rodenticide, insecticide et désinfectant) avec respect des règles de sécurité pour les animaux d'élevage et les éleveurs.



CAFÉS SANITAIRES

1h30 autour d'un café pour échanger sur des thématiques que vous avez choisies



Le G.D.S. du Pas-de-Calais renouvelle ses cafés sanitaires en collaboration avec le GTV 62 : une nouvelle formule de réunion visant à faciliter les échanges entre éleveurs, vétérinaires et conseillers sur des sujets sanitaires

**Donnez-nous
les thèmes que
vous souhaitez
aborder !**

(achats d'animaux,
maladies
vectorielles,
installation JA ...)

Les maladies à dépister lorsqu'on achète un bovin

Dans le Pas-de-Calais

La réglementation exige des dépistages à l'introduction. C'est le cas pour les maladies :

- IBR (+ Bru si le transport excède 6 jours sur les bovins de + 24 mois)
- BVD

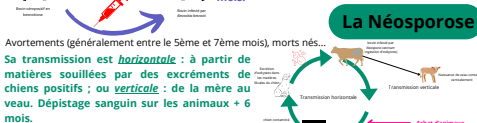
D'autres maladies ne sont pas réglementées. Elles ont également un impact sur la santé humaine et animale. Les GDS assurent leur suivi.

C'est le cas pour :

La Besnoitiose

Fèvre, oedèmes, peau douloureuse, perte de poils, peau d'éléphant...

C'est une maladie vectorielle : seul le taon, le stomoxe ou l'aiguille peuvent transmettre le parasite. Dépistage sanguin sur les animaux + 6 mois.



La Néosporose

Avortements (généralement entre le 5ème et 7ème mois), morts nées... Sa transmission est horizontale : à partir de matières souillées par des excréments de chiens positifs ; ou verticale : de la mère au veau. Dépistage sanguin sur les animaux + 6 mois.



La Paratuberculose

Diarrhées, amaigrissement...

Les bovins peuvent être des porteurs sains indétectables par les méthodes d'analyses actuelles du fait de l'incubation longue de la maladie. Il est indispensable d'avoir une idée à l'échelle du troupeau. Dépistage sanguin sur les animaux de + 18 mois.



La Fièvre Q

Avortements, problèmes de reproduction... C'est une zoonose ! Un animal peut être négatif sur sang mais être contaminant (inverse est vrai). Il est alors indispensable de prélever plusieurs bêtes ou de demander une PCR lait ou d'environnement.



1er café sanitaire
réalisé en 2024 : les
maladies à dépister
lorsqu'on achète un
bovin

**Ouvert à tous sans
inscription au préalable**



INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT



03.21.60.48.98



gds62@reseaugds.com



www.gdshautsdefrance.fr



Cité de l'agriculture
56 Avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint Laurent Blangy Cedex



GDS
Pas-de-Calais

Avec la participation de

